

1886

Nancy 3 juin 1886

Messieurs

Permettez-moi Messieurs les Membres du Bureau de la Société de Stanislas, à l'occasion de la séance publique du 29 Mai, j'ai trouvé, dans la jouissance de cette faveur, une occasion précieuse pour moi, d'apprécier le haut caractère d'utilité de cette éminente compagnie.

Monsieur le Secrétaire - archiviste ayant bien voulu me communiquer votre règlement, je profite de l'Article XIX pour vous exprimer mon désir d'être admis au nombre des associés correspondants.

À l'appui de ce vœu, j'ai l'honneur de vous indiquer, comme ayant publié quelques uns de mes travaux, plus d'un recueil déposé à la Bibliothèque de Nancy, notamment : les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie ceux de la Société française pour la conservation des Monuments historiques, Société au Conseil général de laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, et qui fonde à Caen, se félicite de compter plus d'un membre dans le sein de l'Académie de Stanislas.

Le premier volume des Congrès Scientifiques utile et féconde institution, à laquelle Nancy a pris une part distinguée, et que j'ai eu l'honneur de concourir à inaugurer,

Messieurs les Présidents et Membres de l'Académie de Stanislas.

comme Secrétaire général de la première Session ^{(que j'ai ouverte} en constatant d'avance, comme un résultat que Nancy à l'instigation nous a aidés à accomplir, l'utilité politique de ces assemblées non politiques.

Je dépose dans vos archives quelques essais publiés soit dans la Revue Européenne, soit dans la Revue de Rouen, celui des recueils de présidents de province qui passe pour avoir lutté le plus longtemps, et non sans quelque dévouement, contre l'absorption parisienne de l'activité et de la critique littéraires.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération,

Messieurs

Votre très humble
et très obéissant serviteur

L^e D^e Beaurepaire-Louvagny
ancien ministre principal